

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

## ✓ INTRODUCTION

Les rapports successifs du Groupement intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC), tirent toujours plus fort la sonnette d'alarme sur **l'accélération du réchauffement global et ses conséquences** qui sont de plus en plus visibles en France, en Auvergne Rhône Alpes et dans les Vals du Dauphiné : sécheresse, canicule, hiver plus doux, manque de précipitation (un mois de février sans une goutte d'eau, une situation inédite). Le GIEC appelle plus que jamais à **agir face à l'urgence de contenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°C** par rapport à l'ère préindustrielle, et de **s'adapter aux changements** déjà existants.

Pour cela, des transformations immédiates et d'importance doivent être faites. La médiatisation toujours plus croissante sur ces enjeux, les nombreuses initiatives locales, qu'elles émanent de la société civile, des entreprises et des collectivités témoignent de **l'intérêt croissant** et de **l'engagement plus fort en la matière**.

Parmi elles, la **Communauté de communes Les Vals du Dauphiné tient à occuper un rôle important**. A travers l'exercice de ses compétences (eau, déchets, gestion de ses bâtiments, de la flotte de véhicule ....) et les effets de ses politiques

au profit du quotidien de ses habitants et des acteurs territoriaux (logements, alimentation, mobilités ...), elle s'est fixé l'ambition de réduire de 44% **les émissions de gaz à effet de serre du territoire à 2050** (par rapport à 2017).

Le présent rapport en matière de développement durable illustre sans exhaustivité les actions menées par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné sur son territoire au cours de l'année 2023 pour un futur désirable.

## ✓ FINALITÉS DU RAPPORT

La loi du 12 juillet 2010, connue sous le nom de Grenelle 2, impose la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités locales et intercommunalités comptant plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté aux élus avant le débat sur les orientations budgétaires, offrant ainsi une occasion de placer au cœur des discussions les enjeux liés au développement durable ainsi que les moyens mobilisés ou à mobiliser par la collectivité pour y faire face.

Il montre l'engagement de la collectivité en matière de développement durable, à travers le panel des actions présentées (sans prétendre à l'exhaustivité). Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail collectif et participatif.

### Comment lire le rapport?

Le rapport est organisé en cohérence avec les 4 axes stratégiques du PCAET et décrit pour chacun d'eux, les actions réalisées. Chaque action concourt à une ou plusieurs des 5 finalités du développement durable, renseignées grâce aux pictogrammes suivants :



**LUTTER**  
contre le  
changement  
climatique



**PRÉSERVER**  
la biodiversité, les  
milieux et les  
ressources



**ASSURER**  
la cohésion sociale  
et la solidarité  
entre les territoires  
et les générations



**CONTRIBUER**  
à l'épanouissement  
des êtres humains



**ENGAGER**  
des dynamiques de  
développement suivant des  
modes de production et de  
consommation responsables



# ✓ SOMMAIRE

## Présentation du territoire des Vals du Dauphiné

**Partie 1** : Valoriser durablement les ressources du territoire

**Partie 2** : Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire

**Partie 3** : Anticiper les risques liés aux changements climatiques,

**Partie 4** : Animer la transition écologique et énergétique sur le territoire,

An aerial photograph of a large, stone castle with multiple towers and a central courtyard, surrounded by dense green forests. The castle is situated in a valley, with rolling green hills and scattered houses visible in the background under a clear blue sky. The text 'Présentation du territoire des Vals du Dauphiné et de la collectivité' is overlaid in white on the left side of the image.

# Présentation du territoire des Vals du Dauphiné et de la collectivité

# ✓ PROJET DE TERRITOIRE

Accompagner les habitants tout au long de leur parcours de vie dans un territoire attractif et résilient



## UN TERRITOIRE FACILE À VIVRE POUR SES HABITANTS !

Des services accessibles pour se simplifier la vie et être accompagné dans ses projets et son quotidien



## UN TERRITOIRE QUI VALORISE ET DÉVELOPPE SON POTENTIEL ET SES RICHESSES !

Des opportunités et un équilibre de développement au service d'un rayonnement qui bénéficie à tous



## UN TERRITOIRE RÉSILIENT !

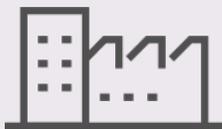
Un cadre de vie et des ressources préservées pour un avenir responsable

# ✓ NOTRE TERRITOIRE ET SON INTERCOMMUNALITÉ

Les Vals du Dauphiné



**65 255**  
HABITANTS



**+ 5 700**  
ENTREPRISES



**18 789**  
EMPLOIS

23,6 % des emplois en secteur industriel  
Taux de chômage : 6 %



**58%**  
de surfaces agricoles utiles  
**401 exploitations**  
professionnelles



## LÉGENDE

- Services administratifs et techniques des VDD
- Crèches intercommunales et associatives
- Espaces naturels sensibles
- Accueils Frances Services
- Guichet unique Petite enfance
- Stations d'épuration
- Zones d'activités économiques
- Centres de loisirs intercommunaux et associatifs
- Offices de Tourisme
- Accueils Jeunesse
- RPE Secteur Vals d'Est
- Médiathèques
- Centres Aquatiques
- RPE Secteur Vals d'Ouest

# ✓ LA GOUVERNANCE DES VALS DU DAUPHINÉ

Une équipe exécutive de compétences et de complémentarités.

Un nouveau Président.



**BERNARD BADIN** Maire de Torcheleton  
**PRÉSIDENT**

## 12 VICE-PRÉSIDENTS



**JEAN-PAUL BONNETAIN**  
Conseiller municipal de Dolomieu  
Développement économique

1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT



**DANIEL VITTE**  
Maire de Montrevel  
Administration générale, ressources humaines et commande publique

2<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**LAURENT MICHEL**  
Maire du Passage  
Stratégie financière, stratégie patrimoniale et systèmes d'informations

3<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**MARIE-CHRISTINE FRACHON**  
Maire de Rochetoirin  
Environnement, GEMAPI, collecte et recyclage des déchets

4<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**MICHEL SERRANO**  
Maire de Pont de Beauvoisin  
Petite enfance, enfance, jeunesse et prévention

5<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**THÉRÈSE TISSERAND**  
Maire de La Chapelle de la Tour  
Urbanisme, emploi et insertion

6<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**GILLES BOURDIER**  
Conseiller municipal délégué de Val de Virieu  
Développement durable et mobilités

7<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**VINCENT DURAND**  
Conseiller municipal délégué de La Tour du Pin  
Habitat, C2D et services à la population

8<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**PHILIPPE LATOUR**  
Maire délégué La Bâtie-Divisin, Les Abrets en Dauphiné  
Tourisme, équipements culturels et sportifs

9<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**PATRICK BLANDIN**  
Maire de Saint Clair de la Tour  
Mutualisation et projet de territoire

10<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**PHILIPPE GUÉRIN**  
Maire de Saint Didier de la Tour  
Agriculture, Plan Alimentaire Territorial (PAT), stratégie foncière

11<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**FRÉDÉRIC LELONG**  
3<sup>ème</sup> adjoint de Cessieu  
Eau et assainissement

12<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT

## 4 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**CHRISTELLE BAS**  
Maire de Montagnieu  
Travaux et bâtiments



**DELPHINE HARTMANN**  
Maire de Dolomieu  
Parcours de santé



**CLAIRE DURAND**  
Maire de La Tour du Pin  
Éducation culturelle et artistique



**BENJAMIN GASTALDELLO**  
Maire des Abrets en Dauphiné  
Communication

# ✓ UNE ADMINISTRATION QUI ÉVOLUE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

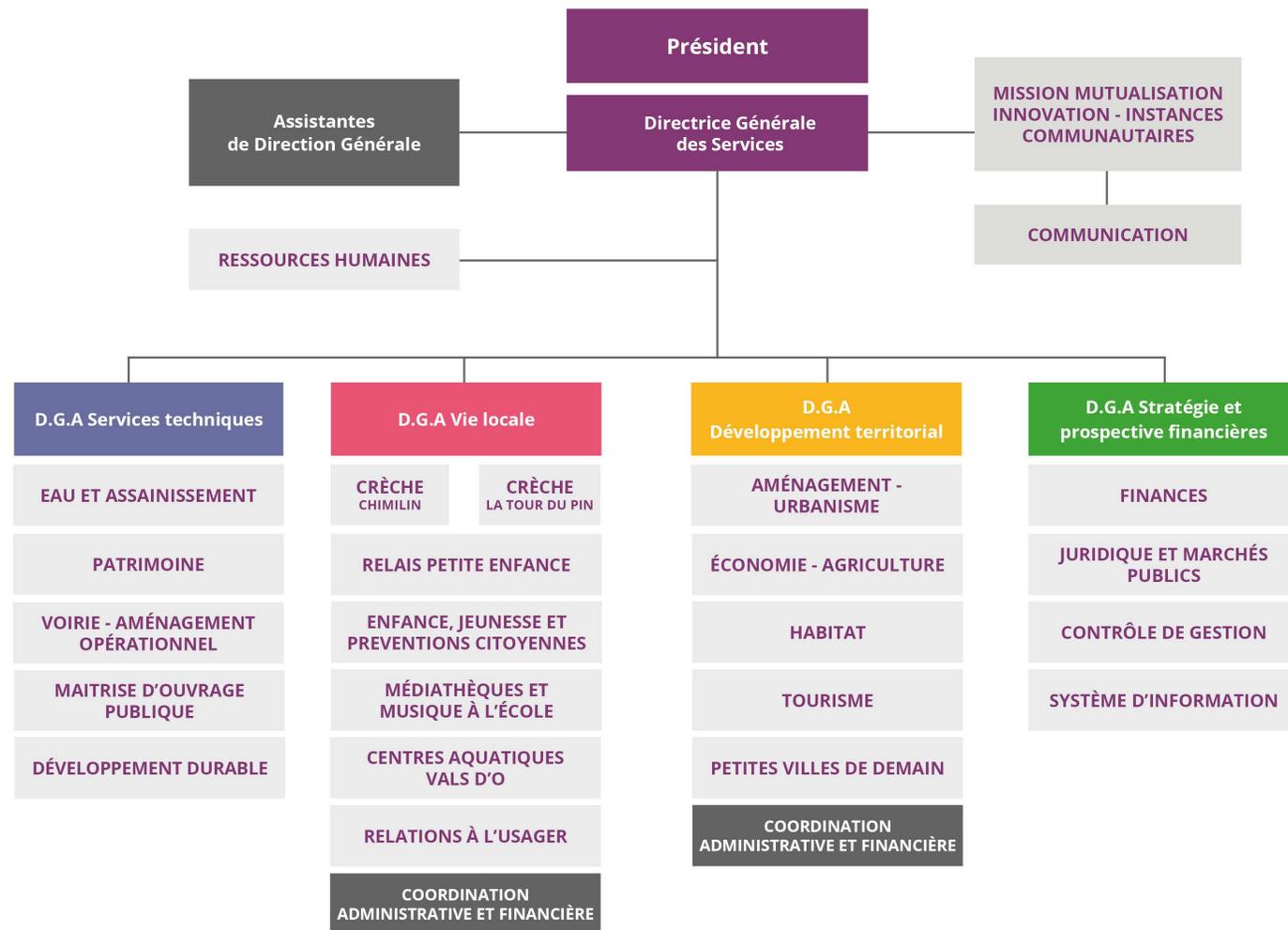
- 

Anticiper et accompagner le déploiement du projet de territoire
- 

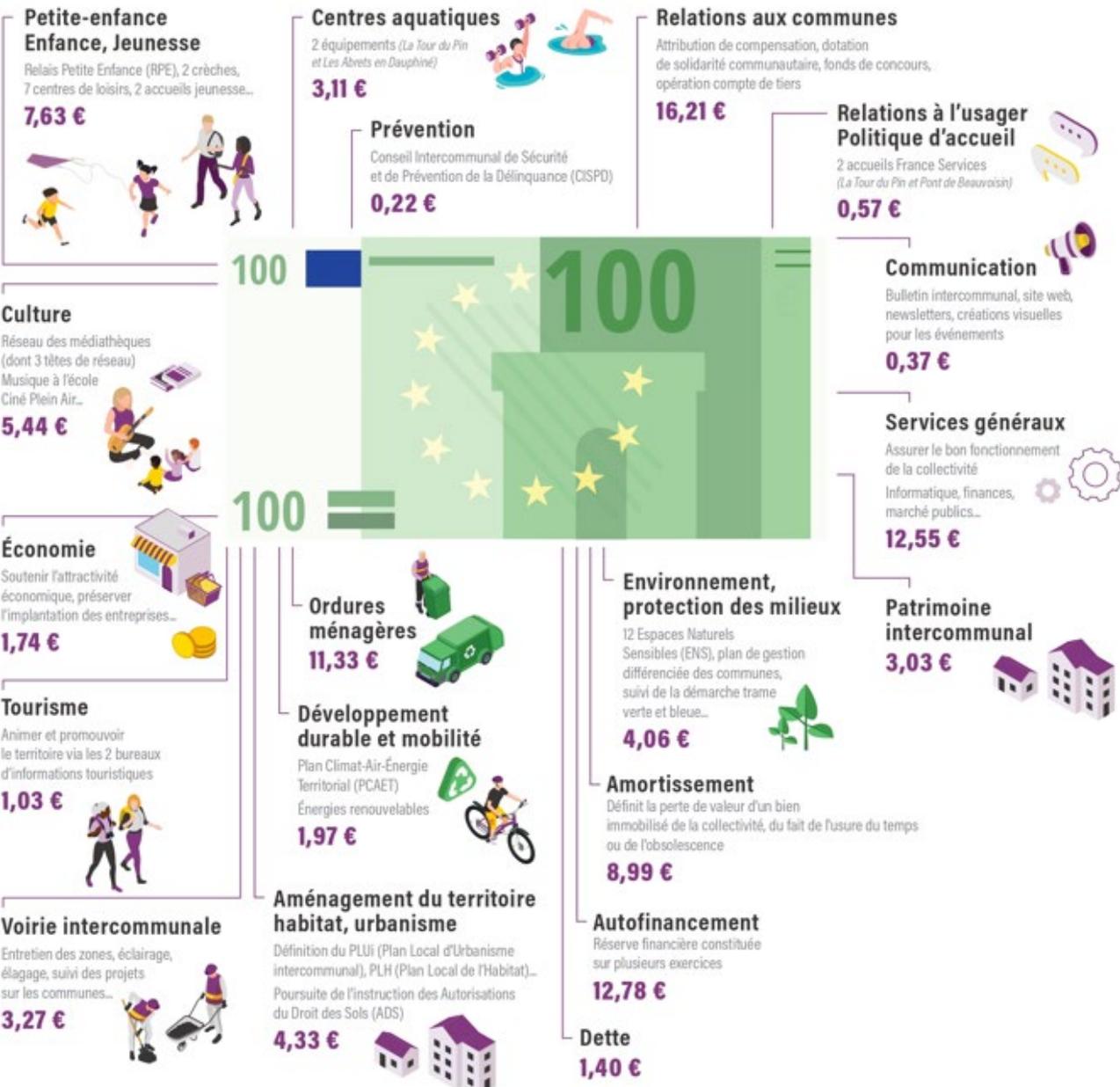
Anticiper et accompagner la mutualisation et les appuis sollicités par les communes
- 

Renforcer les fonctions de stratégie et d'expertise de la collectivité pour relever les nouveaux défis
- 

Responsabiliser et améliorer l'avancement opérationnel et concret des projets et actions



# ✓ LES CHIFFRES CLÉS DES DÉPENSES 2023 PAR POLITIQUE PUBLIQUE



# ✓ LES DOCUMENTS STRUCTURANTS DES VALS DU DAUPHINÉ

**Territoire engagé  
pour la nature**



**Territoire engagé pour la  
transition écologique**

**Plan Alimentaire  
Territorial**



**Convention Territoriale Globale**

**Plan Climat-Air-Energie  
Territorial**



**Schémas Directeurs Tourisme, Economie, Agriculture,  
Immobilier et Énergétique patrimonial, Énergies  
renouvelables, Vélo, PLH, PLUi**

## ✓ LE PCAET COLONNE VERTÉBRALE DES POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Adopté le 6 mai 2021, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) vise à atténuer l'empreinte carbone et écologique du territoire, et à enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant de mieux préserver les ressources. A travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), les élus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné :

- Déclarent leur volonté de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique global et à la construction d'une société post-carbone. Dans ce sens le Plan Climat participe à l'atteinte des objectifs nationaux.
- Affirment que le Plan Climat n'est pas une contrainte, mais une

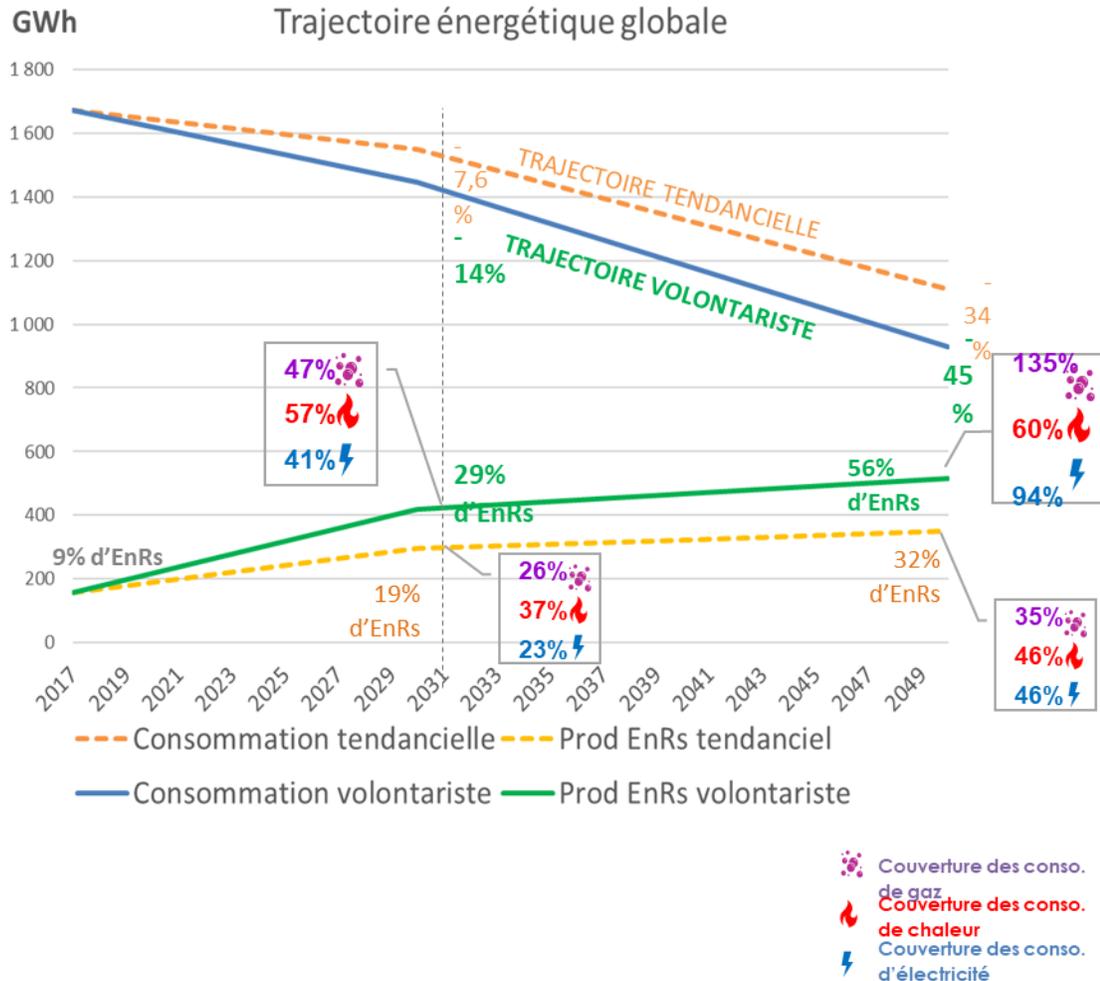
opportunité pour tous les habitants et un vrai levier de développement territorial. Souhaitent mobiliser et impliquer les partenaires et le grand public tout au long de la vie du PCAET et entendent consolider ces partenariats et la mise en mouvement de tous les acteurs.

Il définit de grandes ambitions à horizon 2050 (par rapport aux valeurs de 2017): réduire les consommations énergétiques de - **45%**, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de - **44%**, améliorer la qualité de l'air en diminuant de **48% d'émission de polluants atmosphériques**, développer les énergies renouvelables par **3,3 pour couvrir 56% de la consommation** et prendre toutes

les mesures pour s'adapter au changement climatique.

Constitué de 67 actions, le Plan Climat constitue une véritable feuille de route permettant de s'engager vite et concrètement dans l'accomplissement de la transition énergétique du territoire, avec bien entendu, le concours actif et indispensable des citoyens, des élus et tous les acteurs.

# ✓ La trajectoire fixée par le Plan Climat Air Energie Territorial



## Production d'énergies renouvelables

GWh & x par rapport à 2017	2017	2030	2050
Scénario tendanciel	158	296 <b>X 1,9</b>	350 <b>X 2,2</b>
Scénario Volontariste	158	419 <b>X 2,7</b>	517 <b>X 3,3</b>



# Partie 1

## Valoriser durablement les ressources du territoire



## ✓ ENJEUX

On le sait, mais il est parfois utile de rappeler les choses qui semblent être une évidence et pourtant. La nature – les animaux, les végétaux, l'eau, l'air, les sols, les minéraux - sont indispensables à la vie sur Terre et à la survie de toutes les espèces, y compris les êtres humains.

Dégrader la nature revient à affecter les équilibres écologiques, la qualité de vie des Hommes et la survie de nombreuses espèces. C'est pourquoi, il est essentiel de prendre des mesures pour prévenir la dégradation des ressources naturelles et promouvoir leur gestion durable.

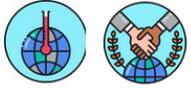
Les territoires, par leur échelle et leur proximité avec les usagers et les acteurs, par leur capacité à bien identifier les besoins et initiatives existantes, accompagner les projets, ont un rôle majeur à jouer en la matière.

La valorisation durable des ressources est au cœur des attentions de la collectivité et des acteurs du territoire. Elle se décline par un panel d'actions en faveur de l'adaptation des systèmes agricoles et d'une alimentation locale et saine, par la préservation de la ressource en eau, des milieux naturels et ses habitants faunistiques et floristiques, d'une politique de prévention et de valorisation des déchets et d'une activité touristique responsable propice à la découverte des richesses du territoire. Également par la moindre consommation des ressources par une politique

## ✓ LES ACTIONS

1. La réduction carbone sur les exploitations
2. Le Plan Alimentaire Territorial
3. Economiser l'eau
4. Préserver la qualité de l'eau à la source
5. Restituer une eau de qualité au milieu
6. La gestion des espaces naturels sensibles
7. L'expérimentation « Nature en ville » à Val de Virieu
8. Plus de haies bocagères
9. La valorisation des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire
10. De nouvelles modalités de tri et de collecte en 2023
11. Opérations broyage pour valoriser les végétaux à la source
12. Accueil vélo pour un tourisme éco-responsable

# ✓ LA RÉDUCTION CARBONE SUR LES EXPLOITATIONS



Afin d'accompagner l'adaptation des systèmes agricoles, la collectivité a conduit différentes actions en 2023 :

- le financement de Bancs d'Essai Moteurs (BEM) de tracteurs : 10 nouveaux tracteurs passés en novembre 2023 à coût réduit pour les agriculteurs.
- Des expérimentations autour des méteils et des associations de cultures autour des luzernes avec la Chambre d'Agriculture, pour améliorer l'autonomie protéiques des élevages ; rendu sur le terrain avec documents de synthèse et conseils de cultures.

Elle a par ailleurs répondu à 3 Appels à Projets pour la création d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) permettant aux agriculteurs de financer de bonnes pratiques.



## Indicateurs

- 2 tours de prairies sur les expérimentations
- 1 BEM pour 10 exploitations
- 1 réunion et un sondage auprès des agriculteurs sur le PAEC

## Perspective 2024

- Poursuite du financement de 10 BEM par an
- Mise en place du PAEC Vals du Dauphiné
- Organisation d'une collecte de pneus de silos usagés

# ✓ PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Le Plan Alimentaire Territorial poursuit son chemin. La stratégie est élaborée et la gouvernance mise en place, aboutissant à la définition d'un plan d'action ambitieux sur 5 ans. En voici les axes:

- Axe foncier et préservation des ressources visant la protection et l'accès à la terre
- Axe économique par le soutien des initiatives et des aides à l'investissement
- Axe consommation locale pour faciliter l'accès aux produits locaux, y compris en restauration collective, et accompagner des actions caritatives
- Axe gouvernance pour veiller au bon suivi du PAT



## Indicateurs

1 fabrique citoyenne

Plusieurs réunions de concertation avec les acteurs

4 axes d'actions sur 5 ans

5 millions d'€ dont 1 m€ pour la CCVDD

## Perspective 2024

Mise en place des actions : soutien économique, actions caritatives, animation et sensibilisation, accès aux circuits courts

## ✓ ECONOMISER L'EAU



Les Vals du Dauphiné ont la chance, jusqu'à présent, de ne pas être un territoire où la ressource en eau est une source de tension. Mais le changement climatique et les sécheresses récentes démontrent que la ressource et l'équilibre avec les besoins devient sensible.

En 2023, la collectivité a approuvé un nouveau plan d'action pour limiter les pertes en eau des réseaux.

Recherche et réparation de nombreuses fuites : une cinquantaine en 2023.

Le service investit pour protéger le réseau. Afin d'économiser de l'énergie électrique et protéger le réseau en évitant les à-coups de pression, des variateurs de vitesse ont été mis en place sur quatre pompes de la station de la Madeleine à Cessieu qui pompe 30% de toute l'eau distribuée par le service.



### Indicateur

Volume d'eau prélevé sur la ressource en 2023 : 1 780 000 m<sup>3</sup> soit une diminution de 170 000 m<sup>3</sup> par rapport à 2022

### Perspective 2024

Mobilisation de plus de moyens sur la recherche et les réparations de fuite du réseau

Lancement du schéma directeur d'eau potable

## ✓ PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU À LA SOURCE



La qualité des ressources en eaux devient un enjeu de plus en plus important pour distribuer une eau potable de qualité. Les vals du Dauphiné ont mis en place des plans d'actions sur les deux captages prioritaires dont ils sont gestionnaires. Pour cela ils mobilisent des techniciens experts comme la chambre d'agriculture de l'Isère et apportent un accompagnement aux agriculteurs partenaires pour mettre en place des pratiques culturales en adéquation avec la protection de la qualité de la ressource en eau.

En 2023, un nouveau plan d'action du captage de Reytebert est rédigé et validé. Le bilan du plan d'action 2019-2023 de Val de Virieu est quant à lui réalisé.

Les objectifs de maîtrise foncière se poursuivent avec l'acquisition de 1,2 hectares à Doissin. Les VDD sont maintenant propriétaires de 25% de la surface de l'aire d'alimentation du captage.

300 m de haie sur l'aire d'alimentation du captage de Val de Virieu sont plantés.



### Indicateurs

Acquisition de 1,22 hectares dans l'aire d'alimentation du captage de Doissin - reytebert

Plantation de 300 m de haie

### Perspective 2024

Finalisation de la restructuration du puits de Passeron à Saint Clair de la Tour pour améliorer la qualité de l'eau et permettre une interconnexion avec le Puits de Saint Ondras.

## ✓ RESTITUER UNE EAU DE QUALITÉ AU MILIEU



Les Vals du Dauphiné exploitent 14 stations d'épuration qui rejettent les eaux après traitement au milieu naturel.

Les conditions météo de fin d'année 2023 ont mis en difficulté le fonctionnement des stations d'épuration avec des débits trop importants d'eau collectée par les réseaux d'assainissement. C'est pourquoi, la Communauté de communes poursuit son travail sur la requalification des stations d'épuration non conformes et lance parallèlement l'élaboration d'un schéma directeur pour identifier et planifier les travaux nécessaires sur les réseaux.



### Indicateurs

4 bilans non conformes sur les 70 bilans réalisés pour non-respect du rendement épuratoire minimum

### Perspective 2024

Finalisation des travaux de remplacement de la station d'épuration de Saint Victor de Cessieu  
Requalification de la station d'épuration de Le Passage  
Lancement du schéma directeur d'assainissement collectif

## ✓ GESTION DES ESPACES NATURELS



Le rôle de la collectivité est d'assurer, pour le compte du Département, la gestion d'espaces naturels d'intérêts locaux : maitrise foncière, diagnostic, définition et mise en oeuvre de plan d'actions afin de préserver – restaurer et en dernier lieu, valoriser les sites. La CC VDD gère 13 Espaces Naturels Sensibles, représentant 2,7% du territoire. Des comités de pilotage annuels sont organisés pour chaque ENS permettant de réunir les élus, les chasseurs, les pêcheurs, les propriétaires, etc.

Quelques actions en 2023 : Restauration de la zone humide et pose de panneaux pédagogiques à l'ENS de l'étang des nénuphars, suivis naturalistes, création et restauration de mares, entretien des sentiers, animations et sensibilisation



### Indicateurs

Un nouvel ENS actif : Etang malin Sainte Blandine

### Perspective 2024

Poursuite de la mise en œuvre des plans d'actions

Mise à jour des plans de gestion

Suivi et animation

## ✓ NATURE EN VILLE



- Une étude financée par la CCVDD a été réalisée par le Pic Vert sur la nature en ville dans le centre-bourg de Val de Virieu, en concertation avec la commune et sa commission environnement et les associations.
- Un plan de 10 actions est proposé s'appuyant sur une large adhésion de la population. Des actions de sensibilisation, communication, inventaire des pièges à faune involontaires ont déjà été initiés.
- Une plantation de haie a été réalisée avec les chasseurs locaux. Un travail s'engage avec l'école de Val de Virieu pour 2024.



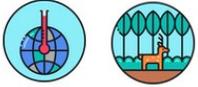
### Indicateurs

- Plantation de haie de 250 ml
- 1 inventaire participatif
- 10 actions phares

### Perspective 2024

Poursuite du déploiement des actions en lien avec l'école de Val de Virieu

# ✓ HAIES BOCAGÈRES



Afin d'adapter le territoire au changement climatique, 6 projets de plantations de haies ont été réalisés sur des propriétés privées et publiques à la suite d'un appel à manifestation. Une convention vient cadrer l'intervention et la gestion à long terme de la haie. Les objectifs sont de lutter contre l'érosion et les vents, créer de l'ombrage, favoriser la biodiversité etc.

En parallèle, la collectivité apporte un soutien aux actions de collectifs de plantations de haies avec de la communication.



## Indicateurs

1 km de haies plantées

6 projets retenus

## Perspective 2024

Poursuite et amplification de l'action en lien avec les acteurs reconnus, notamment la fédération de chasse.

# ✓ LA VALORISATION DES BIODÉCHETS ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Sur le territoire Syclum, le syndicat de gestion et de prévention des déchets, de nombreuses actions sont réalisées en faveur de la valorisation des biodéchets et de la lutte contre le gaspillage:

Distribution de composteurs à prix incitatif, en continu à l'accueil Syclum et 50 dates de ventes décentralisées

14 Formations au compostage et 4 séances d'animation du réseau Guides-Composteurs-Pailleurs

- 11 Rendez-vous mensuels lombricompostage avec vente à prix incitatif

Accompagnement à la mise en place de sites de compostage partagé et autonomes en établissement : 28 nouveaux sites en 2023

Collecte séparée des déchets alimentaires dans le centre-ville et les résidences de La Tour du Pin et St Clair de La Tour quelques professionnels

Accompagnement des établissements scolaires dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

Sensibilisation et animations tout public sur le compostage et le gaspillage alimentaire



## Indicateurs

26% des foyers VDD équipés en composteurs par Syclum

65 T collectées dans les PAV biodéchets de La Tour du Pin (+39% par rapport à 2022)

9 interventions scolaires GA sur les VDD

## Perspective 2024

Continuité des actions citées et déploiement de la collecte séparée dans d'autres communes à population dense et auprès des professionnels  
Défi écoles Stop au Gaspi

## ✓ DE NOUVELLES MODALITÉS DE TRI ET DE COLLECTE EN 2023



Depuis le 1er janvier 2023, une seule consigne s'applique: 100% des emballages et des papiers se trient. Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà, vont désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Avec les nouvelles consignes de tri, couplées à une meilleure valorisation des déchets alimentaires par le compostage, le volume de la poubelle ménagère doit se réduire.

Dans cet esprit, Syclum, qui gère la collecte et le tri des déchets revoit les fréquences de collecte sur le territoire des VDD depuis le mois de mai 2023. Désormais, les équipes collectent une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante les recyclables dans le bac jaune, soit une diminution par deux du passage pour les ordures ménagères. Une démarche d'optimisation des circuits de collecte et donc de réduction des km parcourus est ainsi engagée.



### Indicateurs

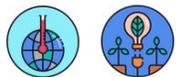
Fréquence de collecte: C0,5 en emballages – C0,5 à C1 en OM

Tonnage d'emballages et de papiers collectés : 47 kg/hab en moyenne pour le dispositif de collecte en porte à porte en mélange (dernières données connues 2022)

### Perspective 2024

Continuer l'équipement en bacs jaunes sur les communes non encore desservies avec l'optimisation des fréquences de collecte associées

# ✓ OPÉRATIONS BROYAGE POUR VALORISER LES VÉGÉTAUX À LA SOURCE



Sur le territoire Syclum

Prêts de broyeurs de branchages

7 Subventions à l'achat groupé de broyeurs

1 Formation des agents espaces verts

Sensibilisation : 2 fêtes des broyeurs dont Biol - opération broyage déchèterie de La Chapelle de La Tour - accompagnement des opérations de broyage communales (3 communes pour des opérations de broyage des sapins de Noël)



## Indicateurs

Nb de prêts 2023 :

406 aux particuliers

21 aux collectivités/asso

Tonnage détourné = 400 t  
en 2023

## Perspective 2024

Développement de mini-plateformes de stockage du broyat  
Module d'offre/demande de broyat sur le logiciel de prêts des broyeurs  
Multiplier la sensibilisation aux portes des déchèteries

# ✓ ACCUEIL VÉLO POUR UN TOURISME ÉCO-RESPONSABLE



Le service tourisme s'est engagé dans la démarche Accueil Vélo, démarche portée par l'association France Vélo Tourisme et soutenue par Isère Attractivité.

Cet engagement s'est traduit par l'accompagnement des socioprofessionnels (6 hébergeurs, 2 loueurs, 1 réparateur de vélos) afin d'identifier le territoire comme territoire propice aux vélos.

Par ailleurs, le tourisme assure une communication spécifique à destination des touristes et habitants. La réalisation d'un audit environnemental sur le site internet du tourisme a permis d'identifier les axes de progrès et d'amélioration.



## Indicateurs

8 partenaires labellisés  
Accueil Vélo

EcoWebScore du site  
[tourisme@valsdudauphine.fr](mailto:tourisme@valsdudauphine.fr)

## Perspective 2024

Poursuivre les labellisations Accueil Vélo  
Réaliser un diagnostic du tourisme à vélo sur le territoire  
Dans les actions de communication, assurer la transition vers un numérique responsable



# Partie 2

## Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire



## ✓ ENJEUX

Contribuer à l'autonomie énergétique passe d'abord par la réduction des gaspillages énergétiques. S'interroger sur ses véritables besoins, faire la chasse au superflu pour mieux l'éliminer « offre un potentiel d'action extrêmement rapide et à faible coût pour limiter le risque de pénurie et l'envolée des factures » selon l'association Négawatt.

L'efficacité énergétique est l'autre pilier fort des économies d'énergie et donc de l'autonomie. L'efficacité correspond à la performance des équipements, elle permet d'utiliser moins d'énergie pour satisfaire un besoin. Enfin pour décentraliser et avoir la main sur la production d'énergie, interviennent les énergies renouvelables.

Ces enjeux se manifestent par des initiatives fondamentales, bénéfiques à la fois pour la collectivité et le territoire. Cela implique d'intervenir sur le patrimoine bâti public et privé afin de réduire les consommations d'énergie, de soutenir les entreprises vers un modèle moins émetteur de carbone, de promouvoir des modes de déplacement plus efficaces et durables, et de favoriser le développement de la production d'énergies renouvelables.

## ✓ LES ACTIONS

1. VDD Rénov' accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement
2. Lutter contre la précarité énergétique des plus modestes
3. La rénovation énergétique des logements locatifs sociaux
4. Valoriser le bâti ancien, les centres -villes et centres bourgs
5. Accompagner les entreprises et artisans dans leur performance environnementale
6. Accompagner les communes dans la performance énergétique de leurs bâtiments
7. Un schéma directeur immobilier et énergétique pour la CC VDD
8. Un plan de sobriété en 3 volets
9. Un réseau des acteurs territoriaux et économiques mobilisés dans le cadre de la RSE
10. Les chèques cadeaux Mon Tour aux Vals pour favoriser la consommation dans les commerces locaux
11. En Bas de Ma rue pour favoriser la consommation dans les commerces locaux
12. Dynamiser la pratique du vélo
13. Améliorer la mobilité des professionnels
14. Atchoum, le service de covoiturage solidaire
15. Une étude mobilité à Pont de Beauvoisin
16. Le schéma directeur des énergies renouvelables dévoile un beau potentiel
17. Les permis de construire déposés pour les ombrières photovoltaïques
18. Lancement d'une étude de faisabilité d'un méthaniseur territorial ouest

# ✓ VDD RÉNOV' ACCOMPAGNE LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT



## VDD Rénov, c'est quoi ?

SENSIBILISER, MOBILISER ET FAIRE EVOLUER LES COMPORTEMENTS : conférences thématiques (aide financières, rénovation du bâti ancien...) sur tout le territoire

DES CONSEILS GRATUITS, NEUTRES ET INDÉPENDANTS, par téléphone et une information personnalisée sur RDV avec un conseiller lors des 2 permanences mensuelles à La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin. Pour tous, sans condition de revenu.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (coût d'accompagnement soumis aux conditions de ressources), pour une évaluation énergétique du logement, un appui à la définition de programme de travaux et au plan de financement, des informations sur les aides mobilisables.

UNE AIDE FINANCIÈRE aux travaux qui peut aller jusqu'à 3000 €, sous condition d'éligibilité



## Indicateurs

873 conseils téléphoniques

232 RDV en permanences

## Accompagnements de projets de rénovation énergétique :

51 en maisons individuelles

26 aides versées pour un montant total de 54 000€

## Perspective 2024

Articulation de l'accompagnement local et du règlement des aides avec les évolutions nationales : décarbonation du logement, Accélération de la rénovation des passoires énergétiques (DPE F et G).

Poursuivre les conseils, l'accompagnement et l'animation auprès des particuliers.

## ✓ LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES PLUS MODESTES



« Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2

Une étude du conseil départemental de l'Isère révèle que sur le territoire des VDD, 6 561 logements ont un DPE F ou G soit 22% du parc de logements.

Parmi ces logements économes, 8 sur 10 sont occupés par leur propriétaire.

Source : ODH 2023 – conseil départemental 38

Des actions visant l'amélioration de la performance énergétique des logements les plus économes à destination des ménages les plus modestes est nécessaire : En 2023, Soliha renforce sa présence sur le territoire avec plus de permanences dans les accueils France Service.



### Indicateurs

50 ménages accompagnés dans leur demande d'aides auprès de l'ANAH dont 18 concernant des travaux de rénovation énergétique

### Perspective 2024

Réflexion sur la prise en charge financière des accompagnements aux travaux de rénovation globale, articulation avec les financements de l'ANAH renforcée pour les ménages les plus modestes.

Renforcer la visibilité du guichet unique France Rénov comme tiers de confiance pour les habitants.

# ✓ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



Sur le territoire des Vals du Dauphiné, plus d'une famille sur 10 habitent dans un logement social : 3 100 logements sociaux sont répartis sur tout le territoire.

Les bailleurs sociaux participent au développement des communes et à leur attractivité par la construction de nouvelles résidences. Ces opérations répondent à la demande locale en proposant à la location des appartements qui peuvent être occupés par des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre dans leur commune sans entretenir de grands espaces, des ménages qui se séparent ou des jeunes qui prennent leur indépendance.

Depuis plusieurs années, les campagnes de rénovation rendent les résidences sociales plus attractives et adaptent les logements aux besoins actuels. Les travaux d'isolation se généralisent et renforcent la performance énergétique des immeubles pour une meilleure maîtrise des charges de chauffage : la qualité de vie des ménages s'améliore et leur pouvoir d'achat reste stable malgré les hausses du prix de l'énergie.

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, sensible aux questions de transitions écologiques et de cadre de vie de ses habitants, encourage ces travaux et constructions par diverses aides et notamment des subventions.



## Indicateurs

5 résidences , pour un total de 90 logements sociaux énergivores (70 logements DPE F, 20 DPE G), ont été réhabilités avec l'aide financière des VDD (180 K€)

Après travaux, 50 logements atteignent un DPE C ou B.

## Perspective 2024

Evolution des critères d'attribution des aides à la réhabilitation des logements sociaux pour mieux prendre en compte les enjeux de la loi Climat et Résilience (interdiction progressive de mise en location des passoires énergétiques)

# ✓ VALORISER LE BÂTI ANCIEN, LES CENTRES –VILLES ET CENTRES BOURGS



La valorisation des centres et la rénovation du bâti ancien constitue un enjeu majeur pour le territoire : réponse aux besoins des ménages, amélioration de l'image du territoire, animation des villes et attractivité du territoire. C'est une des 3 orientations du PLH 2021-2026 encadrant le programme d'action.

En 2023, une opération exemplaire a obtenu le soutien financier des VDD : 5 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés vont être créés dans les anciens hospices de St Albin de Vaulserre. Cette rénovation lourde répond aux enjeux de renouvellement urbain qui devront se développer dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette et de revalorisation des centres bourgs et de leur patrimoine ancien dégradé et/ou vacant).

Financement VDD = 50 000€

La Communauté de communes accompagne les Petites Villes de Demain La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin dans la construction du programme d'action pour revaloriser ces communes : Participation aux études menées sur différentes politiques : habitat, mobilité, économie, aménagement...



## Indicateurs

Rénovation de 5 logements PLAI

Apport d'un soutien financier de 50 000€ par la CCVDD

## Perspective 2024

Petites Villes de Demain : OPAH-RU La Tour du Pin, étude pré opérationnelle Pont de Beauvoisin

Communication sur les dispositifs existants auprès des habitants et des partenaires

Lutte contre la vacance de logements

## ✓ ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET ARTISANS DANS LEUR PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



En partenariat avec l'AGEDEN, la collectivité met en place des temps d'information et d'échange auprès des acteurs économiques pour les accompagner dans leur transition énergétique :

Les rendez-vous énergies, proposés aux TPE/PME, artisans, commerçants, association... 4 permanences sur le territoire : La Tour du Pin, Les Abrets en Dauphiné, Val-de-Virieu, Pont de Beauvoisin

Actimmo 2023, à destination des agences immobilières et des professionnels de la transaction immobilière. Réalisée en deux temps : réunion d'information (théorique) + Form'Action (temps pratique)

Réunion d'information à destination des professionnels de la rénovation dans l'habitat : décryptage des aides à la rénovation



### Indicateurs

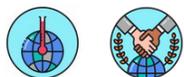
4 permanences Rendez-vous énergie réalisées

Environ 30 entreprises présentes aux réunions d'information et animations

### Perspective 2024

Poursuite des rendez-vous énergie et des réunions d'information avec l'AGEDEN

# ✓ ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE LEURS BÂTIMENTS



Dans le cadre de la convention qui lie la CC VDD et l'Ageden, l'intercommunalité met à disposition des communes un accompagnement personnalisé, dispensé par un conseiller énergie de l'association. Il s'agit d'orienter les élus vers les meilleures solutions d'efficacité énergétique sur les bâtiments communaux au regard de leurs problématiques spécifiques, en amont d'un recours éventuel à un bureau d'étude. C'est une aide à la décision sur les travaux à engager. L'accompagnement porte aussi sur des solutions d'énergies renouvelables qu'il serait utile de déployer. Pour mieux répondre aux besoins des communes, l'AGEDEN mutualise ses compétences avec d'autres acteurs : TE38 et le CAUE.

En parallèle, les communes disposent du service de Conseil en Energie Partagé (CEP) pour un état des lieux des consommations énergétiques du patrimoine communal et des propositions sur les actions à mettre en place.



## Indicateurs

40% des communes des VDD  
adhérentes au dispositif du  
CEP

17 communes et 26 projets  
accompagnés par AGEDEN  
en 2023

## Perspective 2024

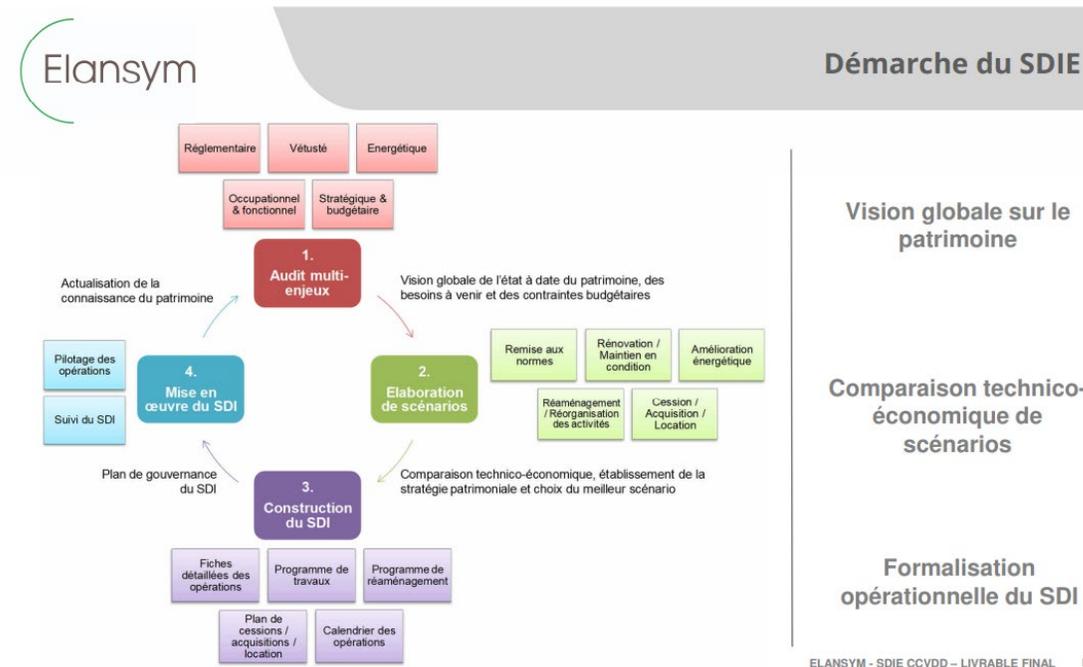
Reconduction de cet accompagnement au profit des communes dans la convention 2024. Un total de 18 jours est ainsi dédié aux conseils des élus.

# ✓ UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE POUR LA CC VDD



Ce schéma directeur intègre une analyse des aspects réglementaires, vétusté, énergétique, budgétaire, fonctionnalité et occupation de 23 sites à enjeux de la CCVDD.

Finalisé en 2023, il donne les grandes orientations techniques et financières pour le patrimoine bâti des VDD. Ainsi, un plan d'action sur la période de 2024 à 2032 précise pour chacun des sites, ceux qu'il faudra céder et à quelle échéance, ceux qui devront être réhabilités, les tâches d'entretien et maintenance à poursuivre, ainsi que les besoins en bâtiments neufs. Les travaux engagés ont aussi pour objectif de respecter le décret tertiaire (réduction des consommations d'énergie finale du parc tertiaire d'au moins -40 % en 2030).



## Indicateurs (sur la période 2024-2032)

- 6 opérations de réhabilitation en discussion
- 1 extension
- 1 construction neuve proposée à confirmer
- 7 cessions

## Perspective 2024

Premières études sur l'extension et réhabilitation du siège, Démarrage de la réhabilitation du centre de loisirs de Torchefelon  
 Poursuite des travaux d'entretien du patrimoine avec un volet "énergie" renforcé (relamping, isolation...) soit 155k€/an pour les 23 sites du SDIE jusqu'en 2032

# UN PLAN DE SOBRIÉTÉ EN 3 VOLETS



Un groupe de travail composé d'agents de la collectivité se mobilise pour formaliser un plan de sobriété au profit de la structure des VDD. 3 grands objectifs à la clé : baisser les consommations d'énergie conformément aux recommandations du gouvernement, faire évoluer les comportements des usagers des bâtiments, être un modèle d'exemplarité sur le territoire.

**Sobriété estivale**  
la sobriété c'est aussi l'été !

**TROP CHAUD DANS VOTRE BÂTIMENT ?**

- Habillement**  
Adaptez votre tenue à la température et à votre situation.  
Préférez des vêtements en coton qui permettent de bien respirer.  
Préférez des matières naturelles comme le lin et le coton à l'acrylique pour l'été.
- Température des parois**  
Exploitez le soleil de façon optimale sur les vitrages pour profiter l'été de notre climat sans avoir recours à l'usage de climatisation.  
L'été, privilégiez les stores extérieurs.
- Vitesse de l'air**  
Ajustez la vitesse des ventilateurs à la situation.  
Ouvrez les portes et les fenêtres pour favoriser la circulation de l'air et laissez-les se fermer de nuit.  
Ouvrez les fenêtres après le travail pour profiter de l'air frais.
- Ventilation**  
Privilégiez la ventilation naturelle.  
Ouvrez les fenêtres après le travail pour profiter de l'air frais.
- Climatisation**  
Privilégiez les ventilateurs à la climatisation.  
Privilégiez l'usage de la climatisation en cas de fortes températures.  
Ouvrez les fenêtres et les portes pendant la nuit pour profiter de l'air frais.
- Humidité de l'air**  
Privilégiez les plantes vertes.  
Ouvrez les fenêtres et les portes pendant la nuit pour profiter de l'air frais.

**#7 Economie d'énergie**  
Chaque geste compte pour réduire nos consommations.  
Le soleil, c'est gratuit. Et le lin, c'est durable.

**Sobriété hivernale**  
#VDDbranchés

**LE CONFORT À 19° C'EST POSSIBLE**

- Une place au soleil**  
Si le soleil frappe à votre fenêtre, laissez entrer ses rayons, il vous réchauffera gratuitement.  
Un bon investissement ! Privilégiez-le !
- Bien fermé, bien chauffé**  
Vérifiez les portes et les fenêtres pour conserver la chaleur.  
Privilégiez les portes et les fenêtres à double vitrage.
- Pole position**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Chaud devant !**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Un nouveau souffle**  
Aidez votre bureau à se renouveler.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Gestes barrières**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- À bas les courants d'air**  
Installez des joints étanches autour des portes et des fenêtres.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Doudonnez-vous**  
Adaptez votre tenue vestimentaire à la température.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.

**Sobriété numérique**  
#VDDbranchés

- Confort visuel**  
Réglez la luminosité de votre écran en fonction de vos besoins.  
Prenez au mode sombre sur vos téléphones, ordinateurs, applications...  
Le confort visuel est essentiel.
- C'est l'heure**  
Privilégiez le papier.  
Privilégiez le papier pour vos documents officiels.  
Privilégiez le papier pour vos documents officiels.
- Gare aux veilles**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Droit au but**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Soyez branché**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- On fait le ménage**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.
- Audio ou vidéo ?**  
Privilégiez la position assise.  
Privilégiez la position assise pour profiter de la chaleur du soleil.

**80 % des impacts du secteur numérique sont dus à la fabrication des appareils mais l'utilisation que nous en faisons joue aussi un rôle : Chaque geste compte !**

**Données clés**

- une dizaine d'agents impliqués dans le groupe dont un noyau dur de 6 personnes
- 24 gestes au service de la sobriété pour viser -10% fin 2024

**Perspective 2024**

- Relancer la campagne d'information auprès des agents, aux moments correspondants

# ✓ UN RÉSEAU DES ACTEURS TERRITORIAUX ET ÉCONOMIQUES MOBILISÉS DANS LE CADRE DE LA RSE



Le jeudi 12 octobre à Dolomieu, la Communauté de communes a organisé la #2 Rencontre des Acteurs économiques et des Vals du Dauphiné. Au programme:

Speed-meeting

Temps d'information sur le THD



## Indicateurs

105 acteurs économiques présents

## Perspective 2024

Organisation de la #3 Rencontre des Acteurs économiques et des Vals du Dauphiné, couplée à l'organisation du "Salon du Autrement" (recruter autrement, se déplacer autrement, se financer autrement, l'énergie autrement, construire autrement, créer autrement)

## ✓ LES CHÈQUES CADEAUX MON TOUR AUX VALS POUR FAVORISER LA CONSOMMATION DANS LES COMMERCES LOCAUX



Les chèques cadeaux locaux Mon Tour aux Vals sont un véritable moteur pour la consommation locale.

Ils permettent aux commerces affiliés de se faire connaître auprès des habitants et salariés du territoire. En parallèle, ils permettent également aux entreprises de s'engager dans leur rôle d'acteur au sein de leur territoire. En préférant des chèques cadeaux locaux aux enseignes nationales, ils ancrent la consommation localement. La CCVDD a offert cette année encore 50€ de chèques cadeaux aux salariés pour les fêtes de fin d'année. Depuis leur création en 2014, ce sont plus de 424 011€ qui ont été injectés à l'économie locale.



### Indicateurs

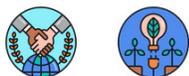
Montant de chèques cadeaux commandés en 2023 : 58 950€

131 commerces affiliés

### Perspective 2024

- Relayer l'information auprès des entreprises rencontrées afin qu'elles offrent des chèques cadeaux locaux
- Offrir des chèques cadeaux Mon Tour aux Vals aux salariés afin de participer au développement de l'outil
- Communiquer et valoriser les chèques cadeaux auprès du grand public
- Inciter les habitants, les communes et entreprises du territoire dans une démarche similaire : favoriser les commerces de proximité

## ✓ EN BAS DE MA RUE POUR FAVORISER LA CONSOMMATION DANS LES COMMERCES LOCAUX



La CCVDD soutient la marketplace locale EN BAS DE MA RUE développée par la CCI NORD ISERE depuis son lancement en 2018.

Cet outil permet aux commerçants et artisans du territoire de bénéficier à moindre coûts d'un site internet marchand et de l'accompagnement dans le développement de l'activité. En effet, un conseiller accompagne les commerçants dans leur démarche, un technicien effectue un travail régulier du référencement du site; ce qui permet à certaines boutiques en ligne d'apparaître dans les premiers résultats sur internet.

La CCVDD a souhaité en 2023 coorganiser un marché d'entreprises by EN BAS DE MA RUE le 4 décembre à destination des salariés. L'objectif premier était de faire découvrir la plateforme et les commerces du territoire présents sur l'outil.



**LUNDI 4 DECEMBRE**  
12h-14h

Vos commerçants de proximité s'installent dans vos locaux  
Faites-vous plaisir et achetez local sans vous déplacer !  
Produits bien-être, cafés et thés, bijoux, accessoires  
téléphonie,  
et bien d'autres...



### Indicateurs

Une quarantaine de salariés sont venus au marché

10 boutiques présentes -

Une satisfaction commune de la part des salariés et des entreprises présentes

### Perspective 2024

- Renouveler l'évènement dans les locaux de la CCVDD
- Communiquer auprès du grand public pour faire connaître la plateforme
- Permettre à d'autres commerces de rejoindre la plateforme en les sensibilisant à l'importance d'internet

## ✓ DYNAMISER LA PRATIQUE DU VÉLO



L'année 2023 a permis de finaliser le schéma directeur vélo. Ce document cadre liste l'ensemble des itinéraires à aménager sur le territoire. Chaque itinéraire dispose de préconisations d'aménagements, d'un niveau de priorisation et d'un estimatif financier.

Plusieurs services autour du vélo doivent également être mis en place dans le cadre du schéma : service de location de VAE, stationnements vélos, animations SRAV dans les écoles.

En parallèle, un Appel à Projet a été adopté afin d'accompagner financièrement et techniquement les communes dans la réalisation des aménagements.

Enfin une très grande partie de l'itinéraire modes doux entre la gare de la Tour du Pin et la Z.I. des Vallons a été réalisée en cette fin d'année.



### Indicateurs

Budget annuel : 1 million d'€

Aménagements cyclables projetés : 157 km

Nombre de VAE en location en 2024 : 20

### Perspective 2024

- Lancement du service de location de VAE
- Réalisations des premiers aménagements
- Déploiement de stationnement vélo
- Animation dans les écoles

## ✓ AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS



Plusieurs mesures sont en place pour encourager les agents à délaisser l'usage individuel de la voiture mais aussi pour optimiser et verdir la flotte de véhicules :

- Le forfait mobilité durable : Evolution du forfait en 2023 conformément au décret gouvernemental. L'indemnité est passée de 200 à 300 € par an pour les agents utilisant des modes de transports alternatifs. En 2023, 19 agents ont bénéficié de cette indemnité contre 19 en 2022.
- Challenge Mobilité : 2 challenges ont été organisés en 2023. Un le 1er juin en lien avec la Région AURA et l'autre le 5 octobre durant la semaine de la sobriété pour une trentaine de participants à chaque Challenge.
- Animation Eco-conduite : 23 personnes ont bénéficié d'une formation durant la semaine du Développement Durable.



### Indicateurs

Nombre de km réalisés en mode alternatif lors du Challenge Mobilité : 440 km

Nombre de bénéficiaires du Forfait Mobilité Durable: 19

### Perspective 2024

- Poursuite des animations auprès des agents
- Verdissement de la flotte de véhicules
- Présentation du label Employeur Pro-vélo aux entreprises du territoire

## ✓ ATCHOUM, LE SERVICE DE COVOITURAGE SOLIDAIRE



Les VDD ont lancé en octobre 2022 un service de covoiturage solidaire avec l'entreprise ACTHOUM. Ce service s'adresse en priorité aux seniors et également à un public fragile n'ayant pas de solution de mobilité. Le service s'est développé en 2023 grâce à la présence quotidienne d'une salariée d'ATCHOUM sur place pour communiquer sur l'offre et gérer les demandes de trajets.

Les retours des passagers contactés sont assez satisfaisants. Les personnes sont très contentes du service et de son utilité. Il a pu répondre à un vrai besoin de déplacement. Le nombre de trajets réalisés reste néanmoins à augmenter.

Le service a été reconduit pour deux années supplémentaires, cette période devra permettre de développer davantage l'utilisation de cette plateforme.

Le projet d'aménagement d'un parking de covoiturage à Chimilin avance et des négociations sont en cours avec des propriétaires fonciers.



### Indicateurs

Nombre de personnes inscrites à ATCHOUM : 300

Nombre de trajets en 2023 : 97

### Perspective 2024

- Développement du service ATCHOUM
- Réalisation de l'étude de faisabilité pour le parking de Chimilin
- Lancement de l'étude AVP

# ✓ ETUDE MOBILITÉ À PONT DE BEAUVOISIN



Dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain sur les communes de Pont de Beauvoisin Savoie et Isère et afin de mieux comprendre les déplacements et intégrer les mobilités actives dans le centre-bourg des communes, une étude est lancée en 2023. Celle-ci a débuté par une analyse de l'offre et des usages du réseau routier, du stationnement et des transports en commun.

Le diagnostic est présenté aux élus de Pont de Beauvoisin Savoie et Isère au mois de novembre. Le résultat attendu de cette étude est d'élaborer un réseau de cheminement modes actifs en centre-bourg et donc proposer des solutions d'aménagement.

## DESSERTE ROUTIERE DES CENTRES-BOURGS

LE-PONT-DE-BEAUVOISIN (ISERE ET SAVOIE)

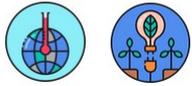


4 pôles générateurs de déplacements

### Perspective 2024

Elaboration d'un plan Mobilités scolaires par une étude quantitative auprès de la communauté éducative et un atelier de concertation avec les élèves

# ✓ LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DÉVOILE UN BEAU POTENTIEL



Plusieurs réunions et donc temps d'échange avec les élus et les acteurs territoriaux ont permis de mieux cerner les enjeux et leviers à activer pour chaque filière, mieux connaître le niveau d'acceptabilité des filières, conforté les potentiels identifiés et repérer de nouveaux sites. En somme, passer d'un potentiel théorique à un potentiel plus pragmatique. De ce travail découle la définition d'une stratégie et des outils qui doivent permettre de faciliter le développement opérationnel des projets, que ceux-ci soient portés en propre ou par des tiers-investisseurs. Un effort devra être déployé par le territoire sur la production d'électricité renouvelable.

Tout le potentiel des énergies renouvelables est cartographié sur l'[Atlas des énergies](#)



## Quelques chiffres sur le potentiel théorique maximum

Photovoltaïque au sol : 185 GWh/an

Photovoltaïque sur bâti et ombrières : 287 GWh/an

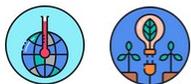
Solaire thermique : 65 GWh/an

Géothermie : 55 GWh/an

## Perspective 2024

- Déploiement des outils du schéma directeur auprès des acteurs publics et privés pour faciliter le déploiement des projets
- Accompagnement des communes dans le processus de désignation des zones d'accélération des EnR

## ✓ LES PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS POUR LES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES



Au cours de l'année 2023, 6 permis de construire ont été déposés et autorisés pour la construction d'ombrières photovoltaïques sur les parkings. Ainsi la gare de la Tour du Pin, la zone d'activité de la Corderie à Saint Clair de la Tour, la maison de retraite à Aoste, la gare de Saint André le Gaz, la gare de Pont de Beauvoisin, la salle des fêtes à la Bâtie-Divisin seront bientôt équipées de panneaux solaires. Un 7ème site est en cours d'instruction.

Le projet est porté par la SAS Plan'Et Soleil, dont la Communauté de communes est actionnaire à hauteur de 8%, ce qui lui permet de prendre part aux choix des sites et d'impulser une dynamique pour déployer l'énergie photovoltaïque sur le territoire. Plan'Et Soleil investit, exploite et entretient les centrales.



### Indicateurs

Puissance installée : 1900 kWc

Production annuelle : 2170 MWh

Nombre équivalent de foyers (hors chauffage) : 926

### Perspective 2024

- Identification de nouveaux sites pour la constitution d'une 2ème grappe
- Réflexion pour la mise en place de l'autoconsommation collective dans le montage des projets

# ✓ ETUDE DE PRÉFIGURATION D'UN PROJET DE MÉTHANISATION TERRITORIAL



La collectivité a la volonté d'accompagner le développement de la méthanisation sur son territoire dans le cadre de son PCAET, notamment dans un objectif de décarbonation des industries installées sur les VDD. Il s'agit ainsi d'évaluer la faisabilité et la viabilité d'un nouveau projet de méthanisation. L'étude a donc porté sur un état des lieux de la ressource méthanisable, des projets déjà existants ou en cours sur et à proximité des VDD, ainsi que les potentiels de valorisation du biogaz. Il ressort des conclusions de cette étude que le territoire des VDD dispose d'atouts pour le développement de la méthanisation, à savoir un potentiel agricole important, la présence d'axes autoroutiers permettant le transit de déchets et digestat, les nombreuses entreprises agro-alimentaires, la capacité d'injection du biométhane dans le réseau de gaz et des industries consommatrices de gaz offrant un débouché.



## Indicateurs

Potentiel agricole : 38,8 GWh

Potentiel biodéchets : 2,6 GWh

7 méthaniseurs en service, en construction ou en projet à proximité

## Perspective 2024

Lancement de la phase 2 de l'étude qui portera sur l'implantation, montage juridique, l'étude de faisabilité technico-économique



# Partie 3

## Anticiper les risques liés au changement climatique



## ✓ ENJEUX

Chaque année dans le monde, en France également, les effets du changement climatiques se manifestent de plus en plus. Depuis 2002, la calotte glaciaire de l'Arctique a perdu 4 700 milliards de tonnes de glace, l'Antarctique 2 700 milliards de tonnes, la banquise du pôle Sud n'ayant jamais été aussi réduite qu'en 2023. Chez nous, en février, une situation inédite s'est produite cette année : pas une goutte de pluie n'est tombée.

Anticiper les risques liés au changement climatique est l'un des 4 axes stratégiques du Plan Climat Air Energie Territorial. Plusieurs actions sont conduites et ont été initiées en 2023 pour mieux préserver la qualité de l'air et s'adapter au dérèglement climatique

## ✓ LES ACTIONS

1. Mieux connaître la qualité de l'air et informer
2. La collectivité impliquée dans le PPA de Grenoble Alpes Dauphiné
3. Mesurer les effets de la végétation sur la qualité de l'air
4. Prime Air Bois
5. Améliorer la gestion des eaux pluviales
6. Gérer les forêts publiques touchées par le dérèglement climatique
7. Poursuivre la lutte contre l'ambrosie
8. Poursuivre la lutte contre le frelon asiatique

## ✓ MIEUX CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE L'AIR ET INFORMER

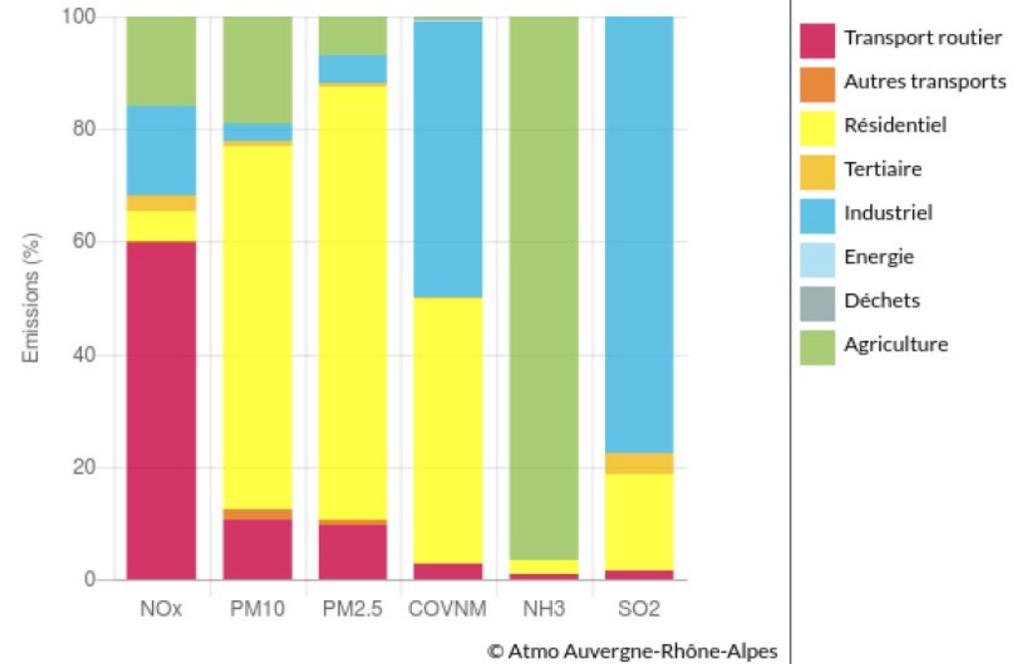


La Communauté de communes a adhéré à Atmo AURA, l'observatoire régional de surveillance et d'information sur la qualité de l'air afin de bénéficier de son accompagnement et de son expertise dans ce domaine. Atmo apporte son analyse et son interprétation sur les données de qualité de l'air, permettant de mieux comprendre et donc de mieux agir. En septembre 2023, le diagnostic de qualité de l'air du territoire des VDD est présenté en conférence des Maires. L'occasion de mettre en lumière les principales sources de pollution, d'expliquer les phénomènes et leurs effets et présenter les outils de sensibilisation des élus et du grand public.

Il ressort du diagnostic que les deux premiers leviers à mettre en œuvre portent sur la réduction de l'usage du chauffage au bois peu performant, et sur la réduction de l'usage de la voiture individuelle.

Répartition des émissions par secteur d'activité (PCAET) / CC Les Vals du Dauphiné (2020)

Unité : % / Source : Inventaire ESPACE V2022



### Indicateurs

75% de la population des VDD est concernée par le dépassement du seuil fixé par l'OMS pour le dioxyde d'azote

19 : nombre d'épisodes de pollution en Nord Isère

### • Perspective 2024

- Promouvoir les outils de sensibilisation et d'information d'Atmo auprès des élus et du grand public pour accompagner les changements de comportement
- Poursuivre la campagne d'information sur l'interdiction du brûlage à l'air libre

## ✓ LA COLLECTIVITÉ IMPLIQUÉE DANS LE PPA DE GRENOBLE ALPES DAUPHINÉ



Depuis décembre 2022 et l'adoption du nouveau plan de protection de l'atmosphère de Grenoble Alpes Dauphiné (PPA), l'intégralité du territoire des Vals du Dauphiné est intégrée à ce plan. Les instances de gouvernance se sont mises en place en 2023. Le Vice-Président de la CC VDD en charge de l'agriculture, du PAT et de la stratégie foncière assure la présidence de la Commiss'Air Agriculture du PPA pour favoriser la prise en compte de la qualité de l'air dans les pratiques agricoles et réduire les émissions du secteur agricole. Il représente la collectivité au Comité de pilotage. D'autres élus et agents participent aux commissions thématiques.

Par son implication, la collectivité participe à la définition des modalités de mise en œuvre des actions du PPA, fait remonter les difficultés de terrain et partage son expérience, se mobilise sur la réalisation d'actions en faveur de la qualité de l'air.



### Indicateurs

- Le PPA, un plan de 32 actions et 104 sous-actions
- Une gouvernance construite pour favoriser la coopération entre les acteurs : 1 COPIL, 1 Comité plénière, 6 Commissions thématiques
- Représentation de la CCVDD à 6 réunions en 2023

### Perspective 2024

- Poursuivre la participation des élus et agents VDD aux instances de gouvernance du PPA pour suivre la réalisation du plan d'action
- Mettre en place des actions du PPA en faveur de la qualité de l'air sur le territoire des VDD

## ✓ MESURER LES EFFETS DE LA VÉGÉTATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR



Plusieurs études ont démontré l'impact positif de la végétation sur la qualité de l'air. Dans une démarche volontariste et par une approche scientifique, la Communauté de communes a décidé d'évaluer précisément les effets de la végétation du Nord Isère sur le piégeage de différentes pollutions et à terme, déployer ou renforcer des zones de végétation sur des secteurs bien identifiés en privilégiant les espèces les plus efficaces et les plus adaptées. Des stations de qualité de l'air seront donc implantées en différents points du territoire et à des endroits stratégiques : la moitié des stations seront placées derrière un rideau végétal et l'autre moitié à découvert pour comparer les résultats en termes de concentration de polluants.

Menée avec l'appui de l'ADEME, cette expérimentation permettra d'améliorer nos connaissances sur les liens entre végétation et qualité de l'air et trouver des solutions complémentaires et alternatives pour un air encore plus sain.



### Données clés

10 stations de mesure de qualité de l'air implantées

20 mois : durée de l'étude

Un groupement de 3 experts :  
Université Savoie Mont Blanc,  
Antea et Evinerude

### Perspective 2024

- Recueil et analyse des données de la qualité d'air sur les secteurs d'étude
- Inventaire des espèces végétales sur les secteurs
- Evaluation des capacités de la végétation à capter les polluants atmosphériques

## ✓ PRIME AIR BOIS



Le 14 décembre 2023, le conseil communautaire adopte à l'unanimité l'instauration de la prime air bois. C'est une aide financière à destination des particuliers pour les aider à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois (avant 2002) par des appareils récents et performants dont la conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d'émissions polluantes. L'objectif est d'agir sur la diminution des particules fines émises par la combustion du bois résultant des appareils de chauffage au bois non performants.

Le montant de la prime s'élève à 500 € pour tous. Elle est majorée à 1 000 € sous condition de ressources. Pour bénéficier de la prime, il faudra respecter quelques critères notamment que l'appareil à remplacer soit utilisé dans la résidence principale, que le nouvel appareil doit être labellisé Flamme Verte 7 étoiles ou être inscrit au registre de l'ADEME, que l'installateur soit RGE.



### Indicateurs

Une enveloppe dédiée de 50 000 € pour 2024 et 2025, soit 50 à 100 foyers accompagnés

### Perspective 2024

Lancement de la campagne Prime Air Bois auprès des habitants pour faire connaître le dispositif  
Instruction des dossiers de demande par l'AGEDEN  
Conférences grand public sur le chauffage au bois

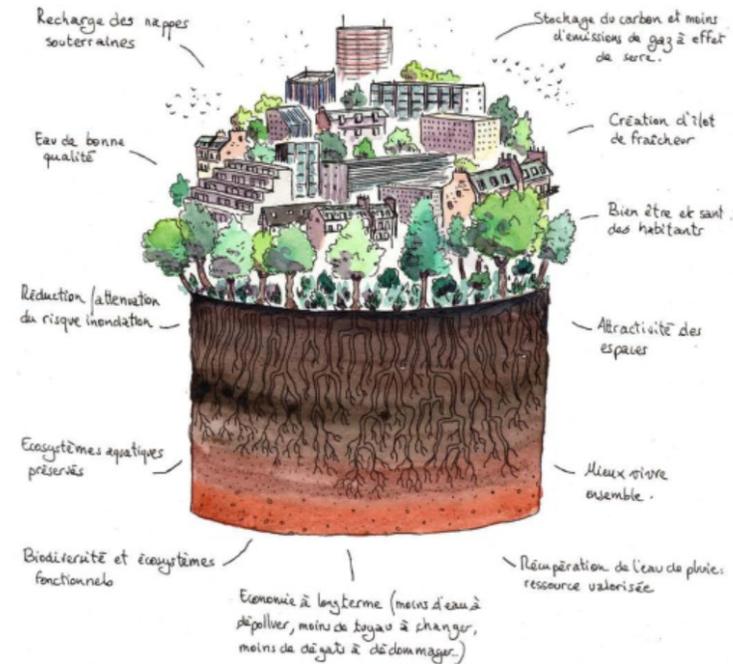
# ✓ AMÉLIORER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES



La Communauté de communes les Vals du Dauphiné a organisé le 7 novembre 2023, une formation de sensibilisation des élus à la gestion intégrée des eaux pluviales durant une demi-journée.

Cette sensibilisation a notamment permis de présenter aux différents élus de multiples techniques alternatives de gestion des eaux pluviales et de revenir sur les principales idées reçues en matière de GIEP.

La matinée s'est achevée sur une visite critique des aménagements de GIEP mis en œuvre sur la ZAC de La Corderie.



## Indicateurs

20 élus présents et formés à la gestion des eaux pluviales

## Perspective 2024

Une formation similaire pourrait être renouvelée en 2024, compte-tenu de l'engouement suscité par cette première édition.

Une sensibilisation à ce sujet pourrait également être dispensée lors de la Commission Urbanisme & Habitat en engageant un travail sur des mesures à intégrer au document d'urbanisme.

# ✓ GÉRER LES FORÊTS PUBLIQUES TOUCHÉES PAR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Compte tenu des enjeux de sécheresse à répétition et d'apparition de maladies notamment des frênes, des coupes de sécurité ont été réalisées sur plusieurs secteurs du territoire.

Pour pallier l'effet d'urgence, une rencontre avec l'ONF a été effectuée fin d'année 2023 pour initier un travail d'étude sur les parcelles boisées propriétés de la Communauté de communes.



## Indicateurs

40 arbres coupés atteints de chalarose (ENS Malseroud)

## Perspective 2024

Mise en œuvre d'une étude sur les parcelles propriétés de la CCVD et coupe sécurité

## ✓ POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



L'arrêté préfectoral de 2019 a mis en place un plan départemental de lutte contre l'ambrosie.

Le programme d'action se poursuit en 2023 grâce à l'animation, par l'intercommunalité, des référents communaux qui mettent à disposition de la documentation sur la réglementation, des supports de communication, et un soutien des communes sur des événements publics. Des ateliers s'organisent dans les communes, et des échanges se déroulent avec le Conseil Départemental pour la gestion des bords de routes. Le réseau fait le relais avec des organismes techniques (FREDON, chambre d'agriculture...)

Au-delà de l'ambrosie, du temps agent est dédié aux autres plantes invasives, comme la renouée du japon.



### Indicateurs

Une sensibilisation des 400 exploitants agricoles

### Perspective 2024

Mise en place de référent agricole ambrosie et poursuite du déploiement du plan d'actions

## ✓ POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



La Communauté de communes est à pied d'oeuvre pour lutter contre le frelon asiatique. Elle mène des actions de sensibilisation et des animations auprès du grand public et des élus. Elle veille à la destruction des nids et des colonies de frelons asiatiques avec l'aide du Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS38). Les communes participant au financement de cette action.



### Indicateurs

Montant dédié doublé : 5000€

Participation financière de 36 communes mobilisées

Nombre de nid détruits : 180

### Perspective 2024

Poursuivre la lutte et la destruction des nids avec augmentation du montant dédié à la destruction

Développer une aide financière à l'installation de pièges sélectifs auprès du monde apicole en concertation avec les différents acteurs du territoire concernés.



# Partie 4

## Animer la transition énergétique et écologique sur le territoire



## ✓ ENJEUX

La promotion de la transition énergétique et écologique est fondamentale pour la bonne conduite de la politique de développement durable de la collectivité, imprégnant toutes ses actions. Chacun, dans ses gestes quotidiens, peut diminuer son impact sur l'environnement et représenter une solution pour favoriser la réussite de la transition écologique et énergétique.

C'est pourquoi la collectivité attache une grande importance à informer, sensibiliser et mobiliser un large public, englobant des citoyens de tous âges, des élus, des entrepreneurs, à travers une diversité d'animations et de supports d'information. De plus, elle s'engage activement à relayer les initiatives mises en place par les communes, les associations et les groupes de citoyens, contribuant ainsi au dynamisme local et renforçant la cohésion sociale.

## ✓ LES ACTIONS

1. Label Territoire Engagé Transition Ecologique
2. Parlons Climat!
3. Les critères de développement durable dans les achats et les marchés publics
4. Une nouvelle Commission Développement durable et Mobilités
5. Animation et sensibilisation auprès des élus
6. Sensibilisation auprès des agents VDD : Semaines Plan'Et 1 et 2
7. Défi Class Energie
8. Les animations enfance & jeunesse
9. La semaine Développement Durable dans les crèches des VDD
10. Animation, conférences auprès du grand public
11. Valoriser les initiatives locales

# ✓ LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Labellisée Territoire Engagé Transition Ecologique 2 étoiles en 2022, la collectivité poursuit son engagement et sa constante progression dans sa politique de transition énergétique et écologique en vue de décrocher le label Territoire Engagé Transition écologique 3 étoiles dans 4 ans. Cette année est marquée par l'accompagnement d'un nouveau conseiller, BL Evolution, et par l'établissement d'un état des lieux complet s'appuyant sur le référentiel du label. Cela nécessite un entretien avec chacun des services et des partenaires de la collectivité impliqués dans cette politique très transversale, soit une quinzaine de réunions. Le Comité de pilotage se tiendra début 2024 pour la restitution de l'état des lieux, l'identification des points d'amélioration et décider des priorités d'actions à engager



## Indicateurs

Score réalisé suite à l'état des lieux 2023 : 41% (contre 37,9% en 2022)

Score programmé : 8,6%

## Perspective 2024

- établir le programme d'actions prioritaires pour 2024
- poursuivre la bonne coordination et la dynamique de mise en œuvre de la politique de transition écologique

# ✓ PARLONS CLIMAT !



Née en 2022, la plateforme Parlons Climat s'est continuellement enrichie tout au long de l'année :



## Un outil de suivi du PCAET

- Etablir l'état d'avancement dans le temps
- Mesurer la progression des actions, grâce aux indicateurs
- Planifier la mise en œuvre des actions



## Un outil d'information

- Retrouver les actualités du territoire
- Valoriser les initiatives de tous les acteurs en matière de Développement durable
- Se documenter grâce aux ressources documentaires dédiées aux élus, aux entreprises, aux citoyens



## Un outil de collaboration

- Participer à un groupe d'échange thématique pour faciliter les retours d'expérience et la mise en réseau

## LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

Mardi 5 Décembre 2023 18h00 CONFÉRENCE

La Chapelle de la Tour  
**Plein feu sur le chauffage au bois**  
Changez votre vieux appareil contre un

**Plein feu sur le chauffage au bois**

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné, en partenariat avec le service Info Énergie de l'Isère - AGEDEN, vous propose une **Conférence « Pleins feux sur le chauffage au bois »** **Mardi 5 décembre • 18h à 20h à La Chapelle de la Tour.**

*Cette conférence est gratuite pour les particuliers et réservée aux habitants des Vals du Dauphiné*

Publié il y a un mois par smonribot [Lire la suite >](#)

GAECC du Pic Bois à Torchefelon

**Et si on plant'haie ! Plantation participative**

Le collectif Si On Plant'Haie vous invite à les rejoindre le **2 décembre à la ferme du Pic Bois** à Torchefelon pour aider Mario à planter une haie dans son verger

Publié il y a un mois par smonribot [Lire la suite >](#)

**Au Cinéma Équinoxe**  
Rue Pasteur 35110 La Tour du Pin  
**Vendredi 24 Novembre 20H** tarif 5 €

**Du béton sur nos courgettes**

**Festival AlimenTERRE : du béton dans nos courgettes**

Pour cette nouvelle initiative du festival AlimenTERRE et du Festival des Solidarités, organisée par les associations, **le Quart Lieu, Cagat, le Tissou et Attac NI**, citoyens et consommateurs du territoire sont conviés au ciné/débat du film documentaire "Du béton dans nos courgettes", projeté le **vendredi 24 novembre au cinéma Équinoxe de la Tour du Pin à 20h.**

Publié il y a 2 mois par smonribot [Lire la suite >](#)

## Indicateurs

- Une mise à jour de l'état d'avancement des actions et des données indicateurs
- 45 actualités publiées
- 5 ressources documentaires supplémentaires et de nouveaux outils pour vous accompagner
- 3 nouveaux groupes thématiques formés

## Perspective 2024

- Assurer le suivi régulier du PCAET via la plateforme
- Enrichir continuellement de nouvelles informations
- Faire vivre la collaboration et les idées collectives

# ✓ DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS



Depuis 2020, la politique des fonds de concours versés aux communes vise à favoriser les dépenses pour des projets intégrant les enjeux de développement durable. Ainsi, la Communauté de communes a établi un règlement des fonds de concours et des critères d'éligibilité allant dans ce sens concernant le patrimoine bâti, les mobilités douces, l'aménagement, les énergies renouvelables.. Voici un panel des projets financés par les fonds de concours:

- Rénovation énergétique de bâtiments (changement des menuiseries, isolation, changement chauffage...)
- Aménagements en faveur des mode doux : piste cyclable, sécurisation chemin piétonnier.
- Achat de véhicule à faible émission de GES



## Indicateurs

1 140 K€ de fonds de concours versés aux communes

81 dossiers ont été traités

## Perspective 2024

**Les fonds de concours aux communes,** dont l'enveloppe reste inchangée en 2024 (380 K€), feront l'objet de discussion lors de l'élaboration du futur pacte financier et fiscal.

## ✓ LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACHATS ET LES MARCHÉS PUBLICS



La Communauté de communes est vigilante à l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans sa politique d'achat et dans les marchés publics. Quelques exemples en 2023:

- Attribution du nouveau marché de fourniture de produits d'entretien pour les besoins de la collectivité avec prise en compte renforcée des enjeux de développement durable via l'exigence de produits labellisés (Ecolabel Européen notamment)
- Poursuite de l'intégration quasi-systématique d'un critère de sélection des offres basé sur les performances en matière de protection de l'environnement



### Indicateurs

- 65% des marchés contiennent un CRITÈRE DE SÉLECTION spécifique DD
- 30% des marchés contiennent une CONDITION D'EXECUTION spécifique DD

### Perspective 2024

Formaliser et organiser la politique d'achats responsables de la collectivité à travers un « guide interne de la commande publique »

## ✓ UNE NOUVELLE COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS



En 2023, la commission Développement durable et la commission Mobilités, composées d'élus communaux référents, ont fusionné pour devenir la Commission Développement durable et Mobilités. Réunie tous les deux mois, c'est un moment clé pour informer des projets et pour organiser collectivement la mise en place des actions impliquant les communes. La nouveauté est aussi l'instauration de groupes de travail thématique avec pour objectifs de créer des temps de travail collectif et partager des retours d'expérience, de formaliser des solutions de mise en œuvre opérationnelle émanant directement des communes. 3 groupes sont mis en place en 2023 : le développement de l'énergie photovoltaïque sur la commune, l'aménagement de l'espace public pour s'adapter aux effets du changement climatique, la rénovation des bâtiments en pisé.

Chaque commission est accueillie par une commune du territoire.



### Indicateurs

- 4 Commissions Développement durable et Mobilités en 2023
- un taux moyen de participation de 64%

### Perspective 2024

Maintenir le rythme et poursuivre la dynamique des commissions en 2024

## ✓ ANIMATION ET SENSIBILISATION AUPRÈS DES ÉLUS



En avril 2023, est organisé, à Saint Victor de Cessieu, un atelier à destination des élus et des agents sur le thème « **Bois-énergie, Se chauffer autrement dans les collectivités, l'habitat collectif et le tertiaire** », avec l'appui de l'AGEDEN. À l'appui de témoignages et d'exemples concrets, cet atelier permet de découvrir pourquoi et comment la filière Bois Énergie peut être une source d'opportunités pour les collectivités et autres porteurs de projets du territoire, et d'échanger sur la ressource, l'exploitation forestière et l'impact écologique.

**Le 2 octobre 2023**, la Communauté de communes organise au profit des élus communaux une **journée d'échange et de partage avec les élus et agents de Montmélian**, autour des projets de transition écologique et énergétique, engagés depuis longtemps dans cette commune de 4 000 habitants. Au programme, retours d'expérience sur la conduite des projets présentés par Mme le Maire et visites de sites exemplaires : la mairie, le centre périscolaire peu consommateurs les jardins communaux, la piscine équipée d'énergie solaire... Un beau moment de partage et de convivialité pour les 14 participants.



### Perspective 2024

Organiser de nouveaux ateliers, conférences, journées d'échange pour nourrir les élus sur les sujets environnementaux

# ✓ SENSIBILISATION AUPRÈS DES AGENTS VDD : SEMAINES PLAN'ET 1 ET 2



Du 23 au 27 janvier 2023, tous les agents de la collectivité sont invités à participer à des ateliers ludiques et interactifs autour de la transition écologique. Au programme: une formation à l'éco-conduite (10 sessions de 3h pour 4 personnes sont ouvertes), un atelier anti-gaspi consacré aux bonnes pratiques de conservation des fruits et légumes, et la fresque du climat pour mieux comprendre les relations de causes à effets entre les activités humaines et le changement climatique.

Du 2 au 6 octobre 2023, animations autour de la sobriété, en lien avec la diffusion des plans de sobriété. L'appart Energie, une animation autour de la sobriété alimentaire, l'atelier Inventons nos vies bas carbone et un défi mobilité ont rythmé cette semaine.

Durant la 1ère quinzaine de décembre, la mallette Consokit était à disposition des agents qui souhaitaient tester chez eux, à partir des appareils présents, leur consommation d'eau et d'électricité, avec quelques informations pédagogiques.

## Indicateurs

- 7 ateliers/ animations organisés au cours de ces 2 semaines
- 6 intervenants externes pour animer les ateliers
- Près de 70 agents VDD ayant participé aux animations



## Perspective 2024

Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès de tous les agents de la collectivité au-delà des responsables de service, pour maintenir une mobilisation autour de la transition écologique

# ✓ DÉFI CLASS ENERGIE



Le Défi Class Energie est un projet éducatif qui réunit les élèves et les équipes pédagogiques des écoles primaires autour d'actions et objectifs en faveur de l'efficacité énergétique. Il permet aux enfants de CE2 jusqu'au CM2 de découvrir les énergies et comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de travailler ensemble pour expérimenter et mettre en place des solutions d'économies d'énergie et in fine faire évoluer les habitudes tout autant à l'école qu'à la maison. 8 classes y participent.

## Les écoles engagées en 2022 - 2023, soit 200 élèves

DOLOMIEU (école Elie Cartan)

LA CHAPELLE DE LA TOUR

LE PONT DE BEAUVOISIN (2 classes de l'école Lucien Morard)

LES ABRETS EN DAUPHINE (La Bâtie-Divisin)

ST JEAN DE SOUDAIN (école Le Village)

CHELIEU

TORCHEFELON

Organisation de 2 événements pour la clôture du Défi le 13 juin à La Bâtie Divisin, et le 22 juin à Chélieu

Présentation des productions réalisées par les élèves au cours de ce défi et qui prennent le format d'une exposition, d'une maquette, d'une représentation théâtrale. Chaque événement prend fin avec un pique-nique zéro déchet.



## Perspective 2024

8 nouvelles classes sont sélectionnées pour participer au nouveau défi Class Energie de la saison 2023 - 2024

## ✓ LES ANIMATIONS ENFANCE & JEUNESSE



Cette année encore, le service Jeunesse a proposé des séjours et animations marquées par le développement durable:

- Séjour en montagne pour les vacances d'hiver 2023 et séjour à Aiguebelette en juillet 2023 à destination des 11 à 14 ans au cours desquels il était question de compostage, circuit court...
- Gestion des déchets sur le temps de restauration du centre de loisirs de Torchefelon, en lien avec la loi égalim et mise en place d'un compost à destination des élèves et des enfants du centre. Animation avec le Syclum
- Mise en œuvre par le service prévention de l'Attestation Première Education Routière (favoriser le déplacement en mode doux). A destination des élèves de CM2



### Indicateurs

- 11 400 repas confectionnés sur le site de Torchefelon à destination des élèves et enfants du Clsh.
- Pesée des restes alimentaires : 44g/convive/repas qui sont par ailleurs compostés

### Perspective 2024

- Partenariat entre le Centre de loisirs d'Aoste et le Syclum durant la période scolaire pour des animations autour de la gestion des déchets.
- Actions sur les centres de loisirs en lien avec la loi égalim : pesée des déchets, utilisation de bac inox alimentaire en remplacement des barquettes plastiques.

## ✓ SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CRÈCHES DES VDD



Du 24 au 28 avril, les crèches "Les pieds dans l'herbe" et "Les p'tits loups" ont organisé une semaine d'animations pour informer et sensibiliser tout-petits et grands au développement durable.

Un programme riche tout au long de la semaine, composé de nombreuses animations : l'éveil des sens par la nature, une balade « nettoyons la nature » et ramassage de fleurs, le travail de la terre (compost et jardin potager), une journée sans jouet pour démontrer qu'il est possible de consommer autrement, des fabrications maison et un grand troc des familles.

Une bonne entrée en matière dans la vie des jeunes enfants, et l'occasion de quelques rappels pour les parents qui étaient conviés à participer à cet évènement.



### Indicateurs

11 animations organisées tout au long de la semaine pour éveiller aux enjeux développement durable les 70 enfants présents dans les 2 crèches et quelques-uns de leurs parents

### Perspective 2024

Organisation d'une nouvelle semaine Développement Durable, qui sera organisée au mois d'avril 2024 et qui intégrera dans le projet en plus des crèches, les centres de loisirs, le réseau des médiathèques et le relais petite enfance.

## ✓ ANIMATION, CONFÉRENCES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC



Si l'on veut que les comportements évoluent dans le sens de moindre impact sur l'environnement, il est important d'informer, amener la prise de conscience, faire connaître les solutions sur ce que l'on peut faire et de s'émerveiller sur ce qui nous entoure. En lien avec les politiques menées, plusieurs animations ont été organisées par la collectivité auprès du grand public. En voici un panel:

- Soirée thermographie, le 18 janvier à Rochetoirin
- Autorénover son logement, comment s'y prendre? le 4 avril à Pont de Beauvoisin
- La fête de la Nature, le 27 mai à Rochetoirin
- Chauffer son eau avec le soleil, le 13 juin à Saint Clair de la Tour
- Balade nature à l'écoute des chauves-souris, le 2 septembre à Saint André le Gaz
- Visite d'une rénovation performante, le 30 septembre à Pont de Beauvoisin
- Conférence Plein feu sur le chauffage au bois, le 5 décembre à la Chapelle de la Tour



### Indicateurs

18 animations grand public organisées (hors secteur petite enfance, enfance, jeunesse)

### Perspective 2024

Poursuivre les animations, les événements, la communication pour encourager toujours plus la transition écologique et énergétique du plus grand nombre

# ✓ VALORISER LES INITIATIVES LOCALES



Le territoire des VDD est riche d'initiatives locales en matière de transition écologique. Des collectivités, des entreprises, des associations et des citoyens fourmillent d'idées et de projets pour réduire leur impact environnemental, relocaliser les emplois, retisser du lien entre les habitants.

Forte de vouloir valoriser ces initiatives, mettre en lumière les porteurs de projets (ceux qui font), contribuer à faire du lien entre ces acteurs, faire naître et encourager de nouvelles idées, sensibiliser aux enjeux du développement durable, la collectivité a déployé deux supports pour mettre en valeur cette belle dynamique:

Un supplément « Initiatives durables » dans le bulletin communautaire, permettant d'informer au maximum l'ensemble de la population

La rubrique Actualité de la plateforme Parlons Climat, qui publie au fil de l'eau les événements, les animations, les projets portés par des acteurs engagés.

Plantation participative

## Et si on plant'haie!

**Samedi 2 décembre 2023**  
GAEC du Pic Bois à Torchefelon

**de 10h à 16h**  
Gaec du Pic Bois, 8 ch. des Egrivolays, 38690 Torchefelon

Rejoignez nous à la ferme du Pic-Bois pour aider Marie à planter une haie dans son verger : n'ayez pas peur du froid, l'ambiance sera chaleureuse ! Venez même une demi-heure !

### Indicateurs

Au total, près d'une vingtaine d'initiatives sont mises en lumière en 2023

## Initiatives des partenaires, associations et collectifs citoyens

**L'ASSOCIATION AUTOUR UN ŒIL SUR L'ENVIRONNEMENT**  
ATELIERS RÉPARATION VÉLO/CONSTRUCTIONS LOW TECH ET EN RÉCUP'

L'association « autour, un œil sur l'environnement » anime des ateliers Répar'vélo le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h 30 à la salle Gambetta (près de la Poste de la Tour du Pin, elle accueille aussi le Repair café). Elle vous propose un contrôle de l'état de votre vélo et vous guide ensuite dans les éventuels réglages voire les réparations. Elle anime également périodiquement des ateliers de fabrication de casques solaires paraboliques à partir de matériaux de récupération (four "Solarcycle") et des matinées en partenariat avec le lab'lab L'ur'n pour apprendre à construire divers dispositifs alternatifs solaires (four bois, casque parabolique, en projet : sèche-linge solaire, chauffe-eau/réchauffeur sur pompe à chaleur complémentaire). L'association propose également un atelier de fabrication de tablettes sèches en 2023 (en partenariat avec le Syclum et l'entreprise L Wood Love) ainsi qu'un atelier de fabrication de mobilier extérieur à partir de palettes avec la MIC-EVS. N'hésitez pas à passer les voir ou prendre contact avec eux si l'un ou plusieurs de ces sujets vous intéressent.

**CONTACT :**  
www.aesur@postepin.com | 04 74 87 42 68  
siret: 501200000000000  
aesur@aesur.com@proton.com

**L'ESTIVAL DU DAUPHINÉ**  
RENDEZ-VOUS LE 10 JUIN

L'Estival du Dauphiné a pour objectif de valoriser la richesse des initiatives et des acteurs qui œuvrent en faveur de la transition sur notre territoire. Le temps d'une journée, les habitants découvrent une multitude de solutions inspirantes et positives pour rendre leur quotidien éco-responsable. Loin de s'adresser uniquement aux experts ou à un public engagé, le festival vise à sensibiliser tous les habitants, pour leur faire passer pas à pas et à son rythme. C'est pour cela que cet événement se veut convivial et festif : une grande fête à destination des petits et des grands, pour se rencontrer, s'amuser et s'élever. Organisé par un collectif de citoyens engagés, rendez-vous le 10 juin prochain au lycée agricole de La Tour du Pin (ateliers, animations, restauration, conférence...).

**PLUS D'INFORMATIONS SUR :**  
www.facebook.com/estivaldudauphine

**SYCLUM**  
DAVANTAGE DE BROYAGE SUR LE TERRITOIRE DE SYCLUM : UN NOUVEAU POINT DE RETRAIT À PONT-DE-BEAUVOISIN (ISÈRE)

SYCLUM poursuit le développement de mise à disposition de broyeurs sur son territoire auprès des particuliers. Le service est gratuit ; seuls le transport et le carburant sont à la charge de l'emprunteur. Les avantages sont nombreux : moins de trajets en déchèterie, production d'un broyat naturel utilisable en paillage dans le jardin, compost, sous les haies, ou mélangé au compost, plus de raison de brûler les végétaux. Depuis peu, un nouveau point de retrait s'est ajouté sur la commune de Pont-de-Beauvoisin (38), en collaboration avec la mairie et les services techniques. Les Vals du Dauphiné sont dorénavant pourvus de trois points de retrait : aux services techniques des Abrets du Dauphiné, de Cessieu et de Pont-de-Beauvoisin. SYCLUM prête également un broyeur aux collectivités, utile lors des opérations habituelles de taille, d'élagage ou spécifiques comme le broyage des sapins de Noël. Vous souhaitez acheter un broyeur à plusieurs ? SYCLUM vous attribue une subvention pour l'achat groupé d'un broyeur.

**RENDREZ-VOUS ET RÉSERVATIONS POUR LE BROYEUR SUR : WWW.SYCLUM.FR**  
(voir les réservations prévues, un délai de 10 jours à 1 mois selon la période).

### Perspective 2024

Continuer la valorisation des initiatives sur les supports de communication de la collectivité



CRÉONS **ENSEMBLE**, UN FUTUR DÉSIRABLE !